

Conditions Générales de vente



1. Objet : Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les droits et obligations de Elle Events et du Client dans le cadre des prestations d'organisation d'événements, de décoration et de location de matériel.

2. Durée de validité de l'offre : Toute offre ou devis émis par Elle Events est valable 30 jours à compter de sa date d'émission. Passé ce délai, les tarifs peuvent être révisés.

3. Prestations proposées : Elle Events propose : - Organisation complète ou partielle d'événements (mariage, baptême, anniversaire, etc.) - Décoration (installation, désinstallation, création scénographique) - Location de matériel (arches, panneaux, décos, mobilier, etc.). Toute prestation est détaillée dans un devis accepté par le client.

4. Conditions suspensives :

4.1 Autorisations : Certaines prestations peuvent nécessiter des autorisations spécifiques (lieu, mairie, propriétaire...). Le Client s'engage à les obtenir. Elle Events ne pourra être tenue responsable du retard ou de l'impossibilité d'exécution liée à l'absence d'autorisation.

4.2 Recours à un prêt : Si le Client finance sa prestation via un crédit, les conditions prévues dans le Code de la Consommation s'appliquent.

5. Conditions d'exécution : Elle Events se réserve le droit de refuser l'usage de matériel fourni par le Client s'il est jugé non conforme ou dangereux. En cas de contraintes imprévues (accès limité, météo, sol instable, etc.), un devis complémentaire pourra être proposé. Aucune installation extérieure ne sera garantie en cas d'intempéries empêchant la mise en place ou risquant d'endommager le matériel.

6. Délais : Les prestations seront réalisées aux dates convenues dans le devis ou le contrat. Tout changement de date doit être notifié par écrit et accepté par Elle Events. En cas de force majeure, pénurie de matériel ou événement indépendant de la volonté de Elle Events, les délais pourront être adaptés.

7. Réception des prestations : La réception se fait le jour de l'événement ou le jour de l'installation/désinstallation selon la nature de la prestation. L'acceptation sans réserve se matérialise par la signature du Client ou, à défaut, par l'utilisation du matériel ou de la décoration mise en place. Toute réclamation doit être faite dans un délai de 5 jours ouvrés.

8. Paiement :

8.1 Modalités : Nos prestations étant entièrement exécutés sur commande, leur paiement s'effectue comme suit :

- le 1^{er} devis est réalisé à titre gratuit
- 30% d'acompte à la signature du devis (non remboursable sauf cas de force majeure). En tout état de cause, les préparatifs ne commenceront pas avant le versement de cet acompte. L'acompte perçu sera déduit au moment de l'établissement de la facture définitive.

- pour la commande des fournitures montants et modalités à définir en accords entre l'entreprise et le client (cf devis),
- règlements des factures de situations. Lorsque la durée des préparatifs sera supérieure à un an et/ou en accord entre les parties, l'entreprise pourra établir une situation de l'avancement soit le 30 de chaque mois, soit à la fin de chaque ouvrage défini dans le devis. Ces situations devront être payées sous 8 jours à compter de leur date d'établissement.

- solde à la date d'échéance figurant sur la facture, soit au plus tard 72 h, avant l'évènement, sans escompte ni rabais, ni retenue de quelque nature.

8.2 Retard de paiement : Tout retard entraîne des pénalités équivalentes au taux légal majoré de 7 points soit 7 %. Si le client est un professionnel, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sera due en cas de retard de paiement, en sus des pénalités de retard convenues dans les présentes conditions générales. Toujours si le client est un professionnel, l'indemnité pour frais de recouvrement pourra être majorée si les frais réellement engagés ont excédé la somme de 40 €, sur justification des frais exposés.

9. Devis

9.1 Utilisation du devis : Les documents fournis (plan, moodboard, concepts décoratifs, listes) demeurent la propriété intellectuelle d'Elle events et ne peuvent pas être réutilisés sans autorisation écrite.

9.2 Indivisibilité du devis : Le devis doit être accepté dans son intégralité. Toute modification ou suppression de poste nécessite l'accord écrit d'Elle Events.

En cas d'acceptation partielle, l'entreprise se réserve le droit de ne pas y donner suite ou de réviser ses conditions d'intervention.

10. Propriété du matériel :

10.1 Location : Le matériel loué reste la propriété intégrale de Elle Events.

10.2 Mise à disposition : Tout matériel, matériaux, décors mis à disposition sur un événement reste la propriété intégrale de Elle Events.

11. Caution : Pour toute prestation incluant de la location de matériel ou des éléments décoratifs, une caution pourra être demandée au Client.

Le montant de cette caution est indiqué sur le devis ou le contrat de prestation.

La caution n'est pas encaissée, sauf en cas de :

- casse, détérioration, brûlure, déchirure ou perte du matériel,
- matériel rendu incomplet, sale ou inutilisable,
- non-respect des conditions d'utilisation,
- retard dans la restitution du matériel ou absence de restitution.

En cas de dégradation ou de perte, Elle Events se réserve le droit d'encaisser la caution en totalité ou partiellement, à hauteur du coût réel de réparation ou de remplacement du matériel.

Si le montant des dommages dépasse celui de la caution, la différence sera facturée au Client.

La caution sera restituée au Client après vérification complète du matériel, dans un délai maximum de 7 jours ouvrés.

12. TVA – Franchise en base : Conformément à l'article 293 B du Code Général des Impôts, Elle Events bénéficie du régime de la franchise en base de TVA.

À ce titre, la TVA n'est pas applicable sur les prestations facturées. La mention obligatoire « TVA non applicable, art. 293 B du CGI » figure sur les devis et factures.

En cas de changement de régime fiscal ou de dépassement du seuil légal, la TVA deviendra automatiquement applicable et sera ajoutée aux prestations, sans nécessité de modifier les présentes Conditions Générales de Vente.

13. Photographies : Le Client autorise Elle Events à prendre et utiliser des photos de l'événement à des fins de communication (site, réseaux sociaux), sauf refus écrit.

14. Protection des données :

Les données personnelles du Client sont utilisées uniquement pour la gestion de la commande, l'élaboration du devis, la facturation et l'organisation de la prestation.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données.

Il peut exercer ses droits en contactant Elle Events par email ou courrier.

Les données ne sont jamais transmises à des tiers hors cadre de la prestation et sont conservées uniquement pendant la durée nécessaire au traitement administratif et légal.

15. Clauses pénales :

15.1 Annulation par le client :

- Acompte non remboursable
- Si annulation dans les 90 jours de l'événement : 50% du montant total de la commande est dû.
- À moins de 30 jours : 100% du montant total de la commande est dû.

En cas de rupture en cours de prestation : facturation des prestations réalisées + indémnité de 15 %.

14.2 Annulation par Elle Events :

Remboursement intégral sauf cas de force majeure.

16. Médiation : En cas de litige non résolu par une solution amiable et ayant fait l'objet d'une réclamation écrite adressée par le client consommateur à l'entreprise, vous pouvez soumettre le différend au médiateur de la consommation dont les coordonnées sont les suivantes : CM2C 49 rue de Ponthieu 75008 PARIS, site internet <https://cm2c.net>.